Petite Correspondance

Moulin solide. — Jusqu'à présent, les associés nillionnaires n'ont encore rien décidé à ce sujet. Reposez-vous vers ce dernier dans quelque temps. — D. A. D. — Probablement en octobre 34. — Carré — Vous ne serez libéré définitivement de vos obligations militaires qu'au mois d'octobre prochain. — Lain 1234. — Posez cette question à votre chef de corps. — G. A. 23. — Pfimmberg, 10. Son ce-équipier Wallin, 4. — Recent, Roubaix. — Voyez notre journal du 6 mars. — Vendredi suivit, 104. — Le délai d'arrêtes en réduction est passé. Si depuis moins de six mois, il y avait eu une modification dans le taux de loyer, on pourrait néanmoins le faire de revoir ri cette modification rouvre un nouveau délai. — 906. — Le Code prévoit une peine d'emprisonnement, que le juge peut cependant écarter s'il le veut et remplacer par une amende. Pour le reste, nous ne donnons pas de renseignements sur cette société. — Tedesco Chantal. — Vous ne nous paraissez pas imposable à l'impôt cédulaire sur les salaires; par contre, vous semblez imposable à l'impôt général sur le revenu car, là, votre femme ne peut pas être imposée séparément, puisqu'elle n'est pas séparée de biens, etc., et alors les revenus groupés forment un total de 31.170, alors que les déductions atteignent seulement 10.000. — Un lecteur cantyd. — 1. Nous n'osons pas vous affirmer que ce genre de clôture rentrerait dans la loi sur la clôture forcée dans les villes et les faubourgs; en certains, il faudrait consulter exactement les conditions différentes entre vous; 2. En principe (mais il faudrait connaître toutes les circonstances de l'affaire), le décomme, quand il n'y a pas d'usages ou de règlements contraires, est de 0,30 pour les plantations latérieures à 2 mètres de hauteur et de 2 m. pour les plantations supérieures. Si le mur n'est pas mitoyen, il ne peut y avoir de plantation en appuier que du côté du propriétaire. — C. H. — Malheureusement, nous n'avons aucune compétence en cette matière; voyez un avocat. — Bobi, 271. — A l'expiration de la prorogation accordée par le jugement, vous pouvez (et, comme nous avons cru le comprendre, le bonnetier n'est entré qu'après le 30 juin 1930), demander à reprendre le maison, sous avoir à invoquer une reprise pour habitation personnelle. Nous croyons, dire que vous ne nous donnez pas de renseignements suffisants, que le juge s'est trompé. A moins que le loyer de 1014, qui nous en connaissons pas, soit élevé: le prorogation qu'il a accordée jusqu'au juillet 1934, devait être, semble-t-il, plus longue; mais, quel qu'il en soit, ce jugement paraît définitif.

LOYERS — CESSIONS ou PROCES: voyez Vandenbosch, spécialiste, 37, rue Pauvrée, Rx.

Notaire, n° 1. — Il est possible que le notaire en ait fait une condition de la vente; nous ne pouvons nous prononcer. — E. P. — Les juges apprécient souverainement s'il y a location nouvelle; peut-être alors gens-en soutenir qu'un nouveau délai d'octroi ou résiliation n'est pas exact. Nous ne pouvons vous dire si la modification portait seulement sur la durée de la prorogation constitue une location nouvelle. Vous aurez peut-être intérêt à voir un avocat, pour la question du congé notamment. — Annabella. — Qu'entendez-vous par « pension de vieillesse »? Vous ne semblez pas être assuré social, vous en paraissez pas non plus avoir cotisé pour les retraites ouvrières; seriez-vous infirme ou indigent? Voyez la Mairie ou s'il n'est d'assurances sociales, la Caisse « La Familia ». — Belladonna. — Nous le croyons; mais pourrez coopérant vous en assurer auprès d'une organisation d'anciens combattants. — A. A. B. 11.808. — Vous avez intérêt à exposer toutes les circonstances de fait (que nous ne connaissons pas) à un groupement artisanal, par exemple, car si vous étiez bien considéré comme commerçant, il n'y a pas de chiffre déterminé pour le loyer; et, au contraire, malgré cette modification, la location reste professionnelle, sans rien être commercial, ni industriel, le taux limite est en principe égal au loyer de 1914 multiplié par 5.82. — Un père très content. — Nous ne pouvons évidemment vous dire si vu 30.000 fr. avec dont leur part, car il faudrait connaître l'importance de la succession. Nous ne vous conseillons pas de porter plainte, pour le vol, de même s'il y a vol (car pour la violation de domicile, vous ne nous donnez aucun renseignement) parce que entre père et enfants, le vol n'est pas punissable pénalement et ne donne lieu qu'à des réparations civiles; d'un autre côté, vous n'avez pas intérêt à faire du bruit autour de cette affaire, car il y a un sérieux risque de scandale, et vous pourrez gêner vous causer des ennuis au point de vue civil. Nous vous conseillons à être prudent et à n'agir qu'après avoir pris conseil d'un avocat.

BIBLIOGRAPHIE

POLITIQUE. Revue Mensuelle. — Abonnements: France 3 mois, 20 fr; un an, 80 fr. Belgique: 65 fr. — La année spécimen 3 fr. Editions Spes, 17 rue Scoffiet, Paris (7e). 43808

BOURSE COMMERCIALE DE VALENCIENNES. — Cote officielle du 24 mars. — Sucre blanc N. 3, 295.00 à 305.30; Sucre blanc N. 3, à d'octobre, 298.50; farine, 178.00; bl. 125.30 l'hectolitre de 70 kilos; seigles, 78.00; sarrasins, 85.00; avoines, 43.00. — Stock de l'entrepôt des sucres de Valenciennes, 84.065 sacs de sucre blanc.

La chance d'acheter la meilleure propriété appartient à celui qui lit les annonces.

EPILEPSIE
ET TOUTES MALADIES NERVEUSES
GUÉRISON CERTAINE, SUPPRESSION IMMÉDIATE DES CRISES
TRAITEMENT SANS DROGUE
MÉTHODE ITALIENNE ORIGINALE DU PROF. J. SOUVIGNET
LA RUE GAMBETTA, CASTELSARRASIN (TARN-ET-GARONNE) FRANCE

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du samedi 24 mars 1934

A ROUBAIX

LAINE PEIGNÉE. — TYPE UNIQUE

Quant.	Mois	Payé	Quant.	Mois	Payé
5.000	Avril	25.00	2.500	Fév.	26.00
7.500	Avril	25.30	10.000	Fév.	26.20
7.500	Juin	25.20			
2.500	Juin	25.50			
2.500	Juill.	25.50			
2.500	Août	25.70			
2.500	Sept.	25.70			
2.500	Oct.	26.00			
5.000	Nov.	26.70			
2.500	Nov.	25.90			
2.500	Nov.	26.00			
2.500	Nov.	26.00			
2.500	Nov.	26.10			
17.500	Déc.	26.20			
5.000	Janv.	25.90			
5.000	Janv.	26.00			
2.500	Janv.	26.10			

87.500 kilos.

Cotes de laine

	Prée.	
Mars	—	—
Avril	25.30	25.00
Mai	25.40	25.10
Juin	25.50	25.20
Juill.	25.60	25.30
Août	25.70	25.40
Sept.	25.80	25.50
Oct.	26.00	25.60
Nov.	26.10	25.80
Déc.	26.20	25.80
Janv.	26.30	26.00
Fév.	26.40	26.00

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS du 24 (Clôture)

Blés. — Disponible, 127.50. Tous inscrits.

Farines. — Tous inscrits.

Avoines. — Tendance lourds. — Courant 40.00, 41.00; prochain, 41.75, 42.00, payés: mai, 43.75, 44.00; à d'avril, 44.00, payé; 3 de mai, 42.25, payé.

Seigles et orges. — Tous inscrits.

COTONS

Revue hebdomadaire des marchés

MM. Weil et Ce nous écrivent:

Malgré la vote de Bankhead Bill par la Chambre des représentants et le rapport final des négociateurs interrompu tout deux semaines, l'allure des marchés a été terne et les cours ont baissé d'un quart de cent environ.

La situation aux Etats-Unis laisse incontestablement à désirer. On signale divers troubles ouvriers, notamment dans l'industrie textile, et, par ailleurs, le Président, bien que son autorité reste toujours grande, est en conflit avec le Congrès sur la question de « bonus » aux anciens combattants et celle de la revalorisation de l'argent métal. Son projet de réglementation des Bourses de matières et de valeurs rencontre aussi beaucoup d'opposition.

Cette préoccupation ne saurait naturellement pas sans influence sur l'opinion. L'abstention des opérateurs amène un ralentissement de affaires qui se traduit à son tour par de la lourdeur dans les prix.

Etant donné ces contingences, peut-être même pourrait-on dire que notre marché ne comporte d'une leçon remarquable: c'est que chaque baisse amène des achats généraux, dont ceux du commerce, et révèle à chaque fois la vaseuse des concurrences.

Les débouchés de coton américain sont en large excédent sur ceux de l'année dernière et le c. annuelles atteindra vraisemblablement et peut-être même dépassera 13 millions de balles contre une récolte de 18 millions. La position statistique du coton reste donc sur la voie d'amélioration. Pour ce qui est de l'approvisionnement la saison prochaine, beaucoup dépendra du temps qu'il fera au printemps: c'est là que le marché trouvera la stimulant qui lui manque actuellement et qui empêche les prix de monter. En attendant, nous continuons à conseiller des achats sur de bonnes réactions.

Weldes.

CONDITIONNEMENT

CONDITIONS PUBLIQUES DES MATIERES TEXTILES DE ROUBAIX. — Mouvement de la semaine du 10 au 06 mars 1934: Textiles artificiels, 11 kil.; laines peignées, 656.880 a.; laines filées, 816 peignés, 78.838 kil.; laines filées, 0 kil. cardé, 14.031 kil.; blousses et laines diverses, 17.395 kil.; cotons, jute, lin, etc., 66.996 kilos. Total, 836.827 kilos. — Cours d'oscillement, 1.651 1/2 opérations; titrage, 427 opérations; déroulage, 2 1/2 opérations; mania divers, 8 opérations; mercerage, 8 opérations. — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 61.020 kilos.

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES DE ROUBAIX. — Mouvement de la semaine du 10 au 24 mars 1934: Combustibles, 18 analyses; matières grasses, 8 analyses; fibres, 8 analyses; eau, 8 analyses; laines, 3 analyses; produits tinctoriaux et d'apprêts, 4 analyses; approvisionnements divers, 3 analyses. Total, 54 analyses.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES DE TOURCOING. — Entrées de la 12 au 24 mars 1934: Laine peignée, 672.216 kilos; laine filée, 106.417 kil.; blousses et laines diverses, 271.402 kil.; coton, 21.151 kil. Total, 1.037.186 kilos. — Marchés à terme: de Roubaix-Tourcoing, 74.307 kil. 500; d'Anvers, 30.042 kil. 400. — Conditionnements, 2.471; tirages, 216; dégraissages, 8.

BOURSE DE PARIS DU SAMEDI 24 MARS 1934

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J°
3 % perpétuel	67.45	67.20
3 % amortissable	75.—	—
3 % amortissable	74.60	74.35
4 % 1917	73.75	73.80
4 % 1918	74.60	74.35
5 % 1920	104.40	104.40
4 % 1922	101.15	100.50
5 % 1939 A	79.90	79.60
4 % % 1932 B	80.20	80.40
Ub. Trés. 5 1/2% 1933	87.80	88.10
Ont. Nat. 4 1/2 % 1935	78.40	78.30
P.T.T. 5 % 1936	464.50	461.50
— 4 % % 1920	416.50	417.00
B. Trés. 5 % 1936	793.50	795.50
— 7 % 1936	544.00	540.00
— (1/2% 1939	925.00	924.50
Caisse Autonome	217.40	218.00
Créd. Nat. 2 % 1912	238.00	238.00
— oblig. 5 % 1920	548.00	544.00
— bons 5 % 1931	318.50	316.00
— 6 % juill. 1932	521.00	521.50
— 5 % janv. 1933	508.00	500.00
— 5 % juin 1933	518	512.00
— 6 % janv. 1934	506.00	505.00
— 5 % 1933	—	—
— 4 1/2 % 1935	940.00	940
Dép. Nord 2 % 1891	490	493
Eng. Young 5 % % 1930	418	412
Bang. France (n.)	34.500	16.550
Bang. Algérie (n.)	1600	1600
S. Paris, Pays N.	1322	1320
Banq. Transatlant.	456.00	455
Banque Unies Paris	160.00	162
Cie Algérienne	1490	1470
Compt. Nat. d'Esc.	1000	997
Sté Générale (c.)	717	718
Sante. Foncière	1.00	1040
Suez	548	549
Métropolitain Paris	148.50	149.50
Distr. Paris d'Electr.	1147	1154
Electricité de Paris	2350	2340
Electricité (C.G.E.)	977	970
Thomson-Houston	1640	1650
Forges, A. L. E. et Ret.	175.00	171.00
Forges, Cie H. et Ret.	300.00	305
Trél. Lam. de Havre	359.00	355
Mines de Courrières	259.00	254.50
Mines de Lens	348.00	348.00
Bolsé	71.00	72.00

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J°
Rahmann (Radi.)	145	147
Charguers Réunis	124	—
Transatlant. nouvelle	37.50	37.50
Rhone Coma. 4% et p.	16.25	16.40
Serbie 2 % am. 1895	94.50	95.00
Turc 7 % % 1933	319.50	319.00
Banque Nat. Mexique	185.00	186.00
Banq. Imp. Otto 250 f.	347.00	350.00
Crédit Fonc. Egyptien	3140	3140
Central Mining	490.0	490
AEG	436.00	446
Salis Karaïdis	8.00	8.25
Caoutchoucs (Plan)	85.50	90.25
Colombia	49.50	49.50
Du Beers (ordin.)	246.00	247.00
Transp. Wagons-Lits	186.00	185.00
Huiles de Pétrole	247.00	247.00
Malacca (ord.)	103.50	104.00
Parmed	1392	1392
Phosph. Constantine	295.00	298.00
Phosph. Tunisiens	83.00	84.00
Tubize (Boîte) priv.	135.00	135.50
Bruay	1765	1765
Lièvin (Coup. 30)	54.75	54.75
Dominion Int. Pétr.	40.00	38.25
Royal Dutch	1.8.50	18.600
Aciéries de France	—	—
— de Lorrey	200	201
Fives-Lille	870	875
Forg. et Ac. Martin	315	315
Forg. C. et Jeumont	420	422
Saint-Gobain	481	482
Métaux (Cie franç.)	1875	1860
Rothrou	480	480
Marine	440	445
Vieuxjac-Nord	470	472
Saint-Gobain	1137	1144
Banque Indo-Chine	2065	2.05
Banque Pays Nord	—	—
Crédit Indust. Lib.	1200	1201
Urédit Fonc. Colonial	118.00	118
Sté Fin. Cuiv et Pyr.	321	321
Cié Gén. Alb. Banq.	330	330
Sté Marseill. Crédit	540	540
Sté Nancéenne Créd.	—	—
Magas. Gén. Paris	2260	2230
Bons (Cie Générale)	1700	1700
Air Compriné	3140	3150
Havraise Eu. Elect.	1240	1240
Ouest-Lumière	300.00	301
Téléphones	190	192

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J°
Gaz et Eaux	1040	1050
Gaz France-Strasg.	1812	1810
Gaz de Paris	385	387
Aciéries Micheville	404	410
Châtillon-Commentry	1615	1641
Ghorbes, Tunisie	1700	1690
Commentry-Fourch.	398	398
Dynamite (Centre)	1125	—
Distiller Indo-Chine	340	337
Sucrerie indochinoise	271	275
Sucrerie coloniales	139.00	130.50
Suhl Nobel	1200	1272
Banque d'Algérie	2090	20.2
C. Fonc. Fr.-Canada	2045	2040
Télégraphes Nord	—	—
CHEMINS DE FER		
Est	670	670
Lyon	864	869
Midi	698	695
Nord	1700	1340
Orléans	858	860
VILLE DE PARIS		
1871 2 % r. à 400 fr.	390.00	580
1872 2 % r. à 250 fr.	468.00	470.00
1873 2 % r. à 250 fr.	470.00	484.00
1888 2 ½ r. à 400 fr.	265.00	270.00
1894 96 2 ½ r. 400 fr.	263.00	268.00
1898 2 % r. à 500 fr.	301.00	305.00
1899 2 % Mét. r. 500	290.00	290.00
1900 2 ½ M. 500-1000	299.00	299.00
1910 2 % Mét. r. 400	288	293.00
1910 2 % r. à 400 fr.	290.00	294.00
1912 2 % r. à 500 fr.	249.00	250.00
1924 4½ Réc. r. 500	811	811
1925 5 % à 1.000 fr.	848	824
1926 4½ à 1.000 fr.	815	820
1930 4 % à 1.000 fr.	750	748
1930 4 % 1.000 (lots)	744	740
1931 4 % 1.000 (lots)	734	737
Foncier. 4 %	705	705
1908 3 1/2 %	302	302

FONCIÈRES	Cours Préc.	Cours du J°
1872 2 % r. 500 fr.	518.00	516.00
1885 2 % r. 500 fr.	273.00	280.00
1886 2.50 r. 500 fr.	350.00	12.00
Fonc. 1885 1/5e	72.10	74.10
1906 2.50 r. 500 fr.	320.00	310.00
1908 2 % r. 500 fr.	321.00	321.00
1909 2 % r. 500 fr.	167.00	170.00
1910 2½ r. 500 fr.	460.00	465.00
1912 2 % 500 fr.	421.00	421.00
Fonc. 1920 4 1/2 %	750.00	.765
COMMUNALES		
Com. 1879 2.50 r. 100	512	540
— 1882 3 % r. 500	520	520
— 1891 3 % r. 400	375.00	375.00
— 1908 2.50 r. 500	305.00	317.00
— 1908 2.50 r. 500	304.00	307.00
— 1909 3 % r. 500	318.00	318.00
— 1910 3 % r. 500	114.00	107.00
— 1922	495	503
Comm. 1927	492	492
Comm. 1930	856	856
Comm. 1930 4 %	720	715
— 1931 4 %	774	771
Comm. 1931-1932	745	745
Comm. 1932	794	800
— 1930 3 %	862	855
Bons Foncier 1927	72.00	72.50
Bons Foncier 1928	82.35	82.00

COURS DES CHANGES	Cours Préc.	Cours du J°
Londres	77.33	77.4
New-York	15.14	15.13
Belgique	353.75	354.00
Argentine	—	—
Danemark	344.50	347
Espagne	207.00	207.00
Hollande	1621.5	1621.5
Italie	130.35	130.35
Norvège	—	387.00
Pologne	—	286
Portugal	—	—
Prague	63.10	63.10
Roumanie	45.20	45.15
Suède	400	—
Suisse	490.62	490.62
Vienne	—	—

| LE HAVRE | | |